

Vaugirard 1

**Session :** Mai 2016

**Année d'étude :** Première année de licence économie-gestion mention économie et gestion

**Discipline :** *Comptabilité générale*  
(Unité d'Enseignements Fondamentaux 2)

**Titulaire(s) du cours :**  
M. Laurent FLORES

**Document(s) autorisé(s) :**

# COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

## MAI 2016

**Première Année Licence Eco-Gestion**

**Durée de l'épreuve : 3 heures**

---

**Document autorisé :**

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

**Matériel autorisé :**

**Une calculatrice de poche sans mémoire de stockage, donc une simple calculette, à fonctionnement autonome sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire.**

**Document remis au candidat :**

Le sujet comporte 8 pages numérotées de 1 à 8.

Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.

Toute information calculée devra être justifiée.

Les écritures comptables devront comporter les numéros et les noms des comptes et un libellé.

**EXERCICE 1 – (BILAN)**  
**(2,5 Points)**

Une entreprise détient un capital de 50 000 €, elle possède un mobilier de bureaux de 10 000 €, les marchandises en magasin valent 135 000 €, la caisse 23 000€, des créances clients 20 000 €, un emprunt à long terme de 30 000 €, dettes fournisseurs 120 000 €.

**Travail à faire : Etablir le bilan au 31/12/N en calculant son résultat et sa situation nette, puis équilibrer le bilan.**

**EXERCICE 2. (COMPTE DE RÉSULTAT)**  
**(2,5 Points)**

Calculer le résultat de l'entreprise au 31/12/N avec des ventes pour 880 000€, achats utilisés pour 700 000€, achats services divers 43 000€, salaires 53 000€, charges sociales 22 000€, impôts 30 000€, intérêts payés 21 000€.

Equilibrer le compte de résultat à travers le bénéfice ou la perte.

**Travail à faire : Établir le Compte de Résultat (CR) de l'année « N » et Equilibrer le CR.**

### **EXERICE 3. OPÉRATIONS COURANTES.**

**(8 points dont TVA 3 points et Opérations Courantes (Journal) 5 points).**

La SARL « CHAMOGNIARD » est une entreprise située à Saint-Gervais (Haute-Savoie) qui commercialise et répare auprès d'une clientèle de particuliers et de professionnels français et étrangers des articles de montagne (sac à dos, piolet, mousqueton...).

- Son exercice comptable est clos le 31 décembre de chaque année.
- La SARL CHAMOGNIARD a obtenu l'autorisation d'acquitter la TVA d'après les débits.
- Elle est soumise au taux normal unique de TVA de 20 %.
- La comptabilité de la SARL CHAMOGNIARD est tenue en euro et les écritures comptables sont enregistrées dans un journal unique.
- La SARL CHAMOGNIARD fournit systématiquement son numéro d'identification intra-communautaire.

#### **A – TVA (3 points)**

Mme NELKER vous communique en *annexe 1* les informations nécessaires à l'établissement de la déclaration de TVA du mois d'octobre 2013.

#### **Travail à faire**

- 1. Rappeler les règles d'exigibilité de la TVA pour les ventes à destination du territoire français en distinguant les biens et les prestations de services.**
- 2. À partir de l'*annexe 1*, déterminer la TVA due ou le crédit de TVA à reporter au titre du mois d'octobre 2013.**
- 3. Enregistrer l'écriture correspondant au calcul précédent.**

#### **B – Opérations courantes du mois de novembre 2013 (5 points)**

Au cours du mois de novembre 2013, l'entreprise a réalisé les opérations figurant en *annexe 2*.

#### **Travail à faire**

- 1. Rappeler l'intérêt d'un contrat de crédit bail pour le preneur. Indiquer les options possibles au terme du contrat.**
- 2. À partir de l'*annexe 2*, comptabiliser au journal de la SARL CHAMOGNIARD les opérations courantes du mois de novembre 2013.**

## **EXERICE 4. OPÉRATIONS D'INVENTAIRE.**

**(7 points : 4 points pour Immobilisations, 3 points pour Stocks)**

La société ALPENBOIS est une entreprise industrielle dont l'activité est la fabrication d'éléments de charpentes et de chalets d'altitudes. La société ALPENBOIS clôture ses comptes au 31 décembre de chaque année. Mme NELKER, vous demande de l'assister dans la préparation des travaux d'inventaire.

### **A - Immobilisation corporelle (4 points)**

La société ALPENBOIS a acquis et mis en service le 1<sup>er</sup> octobre 2013 un matériel destiné à réduire le niveau acoustique des installations. Le coût d'acquisition est de 60 000 €.

La société ALPENBOIS a considéré que la dépréciation justifiée au plan économique est de type linéaire sur cinq ans. Mme NELKER estime à 10 000 € la valeur probable de revente du bien au terme de l'utilisation prévue.

La société ALPENBOIS souhaite bénéficier des possibilités d'amortissement exceptionnel sur douze mois autorisées pour ce type de matériel.

### **Travail à faire**

- 1. Rappeler la définition d'une immobilisation corporelle.**
- 2. Indiquer quel est l'intérêt pour l'entreprise de pratiquer un amortissement exceptionnel.**
- 3. Présenter le calcul détaillé des amortissements du matériel acoustique pour l'année 2013 :**
  - dotation annuelle en amortissement fiscal ;
  - dotation annuelle en amortissement économique ;
  - dotation annuelle en amortissement dérogatoire.
- 4. Comptabiliser au 31 décembre 2013 les écritures d'inventaire concernant ce matériel.**
- 5. Déterminer la valeur nette comptable du matériel acoustique au 31 décembre 2013.**

### **B – Stocks (3 points)**

Dans le stock de bois de la société ALPENBOIS, au 31 décembre 2013, figure un lot de pièces de bois dont le coût de production est de 80 000 €

Au 31 décembre 2013, il apparaît que 10 % de ce lot sont abimés et ont perdu 25 % de leur valeur. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le stock de cet article apparaissait au bilan pour un montant de 60 000 €. Aucune dépréciation n'avait été enregistrée au 31 décembre 2012.

### **Travail à faire**

- 1. Rappeler le principe de l'inventaire intermittent des stocks.**
- 2. Calculer la dépréciation nécessaire au 31 décembre 2013.**
- 3. Comptabiliser au 31 décembre 2013 les écritures d'inventaire concernant ce stock.**

**ANNEXE 1 –****Informations relatives à la déclaration de TVA du mois d'Octobre 2013**

La SARL CHAMOGNIARD a réalisé les opérations suivantes en octobre 2013 :

Opérations	Montant HT
Ventes et prestations de services réalisées en France	400 000 €
Ventes de marchandises réalisées dans des pays de l'Union européenne	20 000 €
Ventes de marchandises réalisées hors Union européenne	10 000 €
Achats de biens et services en France	250 000 €
Achats de biens et services auprès d'autres fournisseurs de l'U.E.	50 000 €
Acquisition d'immobilisations en France	60 000 €

**Remarque : la déclaration de TVA du mois de septembre 2013 a fait apparaître un crédit de TVA de 20 000 € qui n'a fait l'objet d'aucune demande de remboursement.**

## ANNEXE 2 –

### Opérations Courantes de la SARL « CHAMOGNIARD » du mois de Novembre 2013

**Le 2 novembre 2013** : vente à l'entreprise HAUT DES CIMES de divers articles de montagne. Montant HT : 2 200 €. Remise 200 €, escompte de règlement 1 %.  
Facture n° V 163. Règlement immédiat par chèque bancaire n°12.

**Le 5 novembre 2013** : livraison au client MIAGE de diverses marchandises, facture n° V 164. Montant brut HT : 4 000 €. Remise 5 %. Port forfaitaire 200 €.  
Deux caisses consignées au prix de 50 € pièce, servent à transporter les marchandises.

**Le 9 novembre 2013** : le client MIAGE retourne pour 1 000 HT brut de marchandises non con- formes. La facture d'avoir n° AV 25 est établie ce jour.

**Le 10 novembre 2013** : signature d'un contrat de crédit-bail portant sur la livraison d'un camion de livraison d'une valeur de 46 000 € HT.  
Un dépôt de garantie est versé pour un montant de 10 % de la valeur HT du camion (chèque bancaire n° 530740). La première mensualité est versée d'avance pour un montant de 6 000 € HT (chèque bancaire n° 530741).

**Le 13 novembre 2013** : reçu du fournisseur BÉRANGÈRE la facture n°125 relative à la livraison et à l'installation de divers agencements du magasin.

- montant brut : 30 000 € HT, remise 10 %, port : 50 HT, frais d'installation : 1 500 € HT,
- acompte versé en octobre 2013 : 5 000 €.

**Le 15 novembre 2013** : le client MIAGE nous retourne les deux caisses. Celles-ci ayant été en- dommagées elles ne seront reprises que pour 35 € l'unité.  
Les prix de consigne et de reprise sont considérés hors taxes.  
Nous lui adressons ce jour la facture d'avoir AV 26 correspondante.

**Le 22 novembre 2013** : reçu la facture n° 418 du fournisseur allemand EIGER pour l'achat de 1 500 € de marchandises.

**Le 23 novembre 2013** : le PDG de l'entreprise CHAMOGNIARD récupère sa voiture de tourisme suite à un léger accrochage. La facture n° 874 du garagiste s'élève à 500 € HT.

**Le 25 novembre 2013** : l'entreprise CHAMOGNIARD a entrepris la construction pour elle-même d'un bâtiment. À l'inventaire 2012, le montant des travaux engagés s'élevait à 20 000 €.

Le bâtiment est terminé ce jour et son coût total s'élève à 80 000 €.

**Le 28 novembre 2013** : l'extrait du livre de paye délivre les informations suivantes :

- salaires bruts : 15 000 €
- oppositions sur salaires : 400 €
- acomptes sur salaires versés le 12 novembre : 300 €

Cotisations sociales	Cotisations salariales	Cotisations patronales
URSSAF	1 500 €	3 800 €
Pôle emploi	550 €	780 €
Caisse retraite non-cadre	130 €	210 €
Caisse retraite cadre	320 €	410 €